

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mardi 02 Juin 2020 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 27/05/2020

PRESENTS : Jérôme Ricordel, Régis De Barmon

PROCURATION : Erwan Genet a donné procuration à Frédérique Tressel

SECRETAIRE DE SÉANCE : Didier Martin

1- Délégation du Conseil municipal au Maire:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de confier au Maire, les délégations énoncées ci-dessous,

- 1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux,
- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres inférieurs à 40 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- 7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;
- 19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

D'autoriser M. Le Maire à donner délégation pour toutes ces matières à ses adjoints, et prend acte que le Maire rendra compte au plus proche conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

Vote à la majorité (16 pour et 3 abstentions : Aurélie De Cassagnac, Philippe Mahé, Annabelle Mazan)

2- Création des commissions municipales et désignation des membres:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création des commissions ci-dessous, de retenir la composition des commissions telles qu'annoncée, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de la présente décision :

1- La création de la commission des « Finances » chargée d'instruire toutes les décisions budgétaires, de suivre la gestion comptable et financière, de donner son avis sur tous les dossiers économiques et tous les projets pouvant avoir une incidence sur le budget communal.

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Didier Mouraud
Membres	Laetitia Barreau, Frédérique Tressel, Karen Pitré, Alexandra Guiho, Geneviève Menoret, Erwan Genet, Philippe Mahé

2- La création de la commission « Urbanisme, Voiries, Réseaux, Accessibilité, Bâtiments et terrains communaux » chargée de préparer les programmes annuels concernant la voirie et tous les réseaux, de suivre le budget alloué pour ces actions, d'instruire toutes les décisions municipales, de donner son avis sur tous les projets ayant directement ou indirectement une incidence sur ces domaines de compétences, ainsi que de veiller à l'entretien des bâtiments communaux et de donner son avis sur toutes les questions touchant à la sécurité des bâtiments recevant du public, à la sécurité routière, à la sécurité des travailleurs.

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-présidents	Régis De Barmon et Didier Mouraud
Membres	Didier Martin, Emmanuel Raoult, Florian Boyère, Stéphane Poulain, Erwan Genet, Philippe Mahé

3-La création de la commission « Santé, Vie sociale, Accès aux droits » chargée de favoriser le service public de proximité, d'agir sur les situations de précarité, d'installer une cellule de veille sur le maintien de l'accès pour tous aux services médicaux et paramédicaux, de créer des logements sociaux,

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Solène Migliorati
Membres	Clarisse Ollivier, Frédérique Tressel, Karen Pitré, Alexandra Guiho, Geneviève Menoret, Annabelle Mazan

4- La création de la commission « Enfance, Jeunesse, Education, vie scolaire » chargée d'instruire tous les dossiers municipaux ayant trait à la vie scolaire et para-scolaire, de la petite enfance, enfance et jeunesse, de mener avec les partenaires institutionnels ou privés des actions d'animation liées à la scolarité, l'enfance et la jeunesse, de donner son avis sur tous les projets ayant trait à sa compétence,

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Solène Migliorati
Membres	Laetitia Barreau, Karen Pitré, Alexandra Guiho, Geneviève Menoret, Aurélie De Cassagnac

5- La création de la commission « Emploi, Commerce, Artisanat, Vie Associative et service de proximité » chargée de rencontrer et de soutenir l'ensemble des associations, artisans, commerçants, et chargée d'instruire et mener toutes les actions liées également à l'emploi

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Laetitia Barreau
Membres	Solène Migliorati, Catherine Laillé, Frédérique Tressel, Stéphane Poulain, Erwan Genet, Florian Boyère, Annabelle Mazan

6- La création de la commission « Sports » chargée d'instruire tous les dossiers municipaux ayant trait aux activités sportives, de mener avec les partenaires institutionnels ou privés des actions d'animations sportives, de donner son avis sur tous les projets ayant trait à sa compétence,

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-Président	Didier Martin
Membres	Solène Migliorati, Stéphane Poulain

7- La création de la commission « Culture, petit patrimoine » chargée d'instruire tous les dossiers liés à la mise en place d'une politique culturelle communale, de mener en partenariat avec les organismes privés ou publics des actions d'animations culturelles, ainsi que de veiller à la préservation du petit patrimoine et sa mise en valeur, De retenir la composition suivante

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Laetitia Barreau
Membres	Emmanuel Raoult, Solène Miglirati, Alexandra Guiho

8- La création de la commission « Environnement, Agriculture » chargée d'instruire toutes les actions liées à la protection de l'environnement, à sa préservation et, en relation avec les organismes institutionnels, les associations et les villages ainsi que les groupements d'eau. La commission sera chargée également d'instruire tous les dossiers concernant les exploitations et surfaces agricoles (création, extension, transmission...) ainsi que de donner son avis sur tous les projets ayant directement ou indirectement une incidence sur l'agriculture, De retenir la composition suivante

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Régis De Barmon
Membres	Catherine Laillé, Emmanuel Raoult, Alexandra Guiho, Philippe Mahé

9- La création de la commission « Communication, Information et Animation » chargée du bulletin municipal et de toutes les actions de communication et d'animation internes et externes

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Didier Martin
Membres	Erwan Genet, Solène Migliorati

10- La création de la commission « Tourisme » chargée d'instruire et mener toutes les actions liées au tourisme ainsi que de donner son avis sur tous les projets ayant directement ou indirectement une incidence sur le tourisme,

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Didier Martin
Membres	Catherine Laillé, Régis De Barmon, Frédérique Tressel, Karen Pitré

11- La création de la commission « Projet Nouvelle Salle » chargée d'instruire et mener toutes les actions liées au projet de création d'une nouvelle salle

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Vice-président	Didier Mouraud
Membres	Didier Martin, Alexandra Guiho, Geneviève Menoret, Erwan Genet

12- La création de la commission « CME »,

FONCTIONS	NOMS
Président	Jérôme Ricordel
Membres	Solène Migliorati, Karen Pitré, Frédérique Tressel, Annabelle Mazan

Vote à l'unanimité sauf pour la commission « Projet de la Nouvelle Salle », votée à la majorité (16 pour et 3 abstentions : Aurélie De Cassagnac, Philippe Mahé et Annabelle Mazan)

3- Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner les 3 délégués titulaires : Didier Mouraud, Florian Boyère, Aurélie De Cassagnac ; De désigner les 3 délégués suppléants : Didier Martin, Geneviève Menoret, Philippe Mahé, pour siéger à la commission d'appel d'offres et de marchés, présidée par le Maire.

Vote à l'unanimité.

4- Désignation des membres de la commission de contrôle:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré de nommer les conseillers municipaux qui seront membres titulaires de la commission de contrôle : Didier Martin, Clarisse Ollivier, Florian Boyère, Philippe Mahé, Aurélie De Cassagnac ; De nommer les conseillers municipaux qui seront membres suppléants de la commission de contrôle : Alexandra Guiho, Erwan Genet, Laetitia Barreau, Annabelle Mazan, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-préfet et à M. le Receveur municipal

Vote à l'unanimité.

5- Désignation des délégués auprès des structures intercommunales

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'élire les délégués de la commune pour siéger à l'assemblée délibérante de chaque syndicat ou établissements publics ou commune et décide de désigner comme délégués titulaires et suppléants, les conseillers suivants :

SYNDICATS	Nombre de titulaires et suppléants	Titulaires	Suppléants
Régie voirie (Commune de Plessé)	-1 titulaire -1 suppléant	Régis De Barmon	Stéphane Poulain
SYDELA	-2 titulaires -2 suppléants	Jérôme Ricordel Florian Boyère	Erwan Genet Emmanuel Raoult
SPL Enfance Jeunesse	-1 administrateur -1 suppléant	Jérôme Ricordel	Alexandra Guiho
SSIAD de Guémené-Penfao	-1 titulaire -1 suppléant	Jérôme Ricordel	Florian Boyère
Syndicat Mixte Don Isac et Cher désigné par Redon Agglomération après proposition de la commune	-2 titulaires -2 suppléants	Régis De Barmon Emmanuel Raoult	Alexandra Guiho Catherine Lailé
Redon Agglomération : Régie assainissement et collecte des déchets	-1 membre élu communautaire -1 suppléant élu	Jérôme Ricordel	Laetitia Barreau
Redon Agglomération : Commission locale d'évaluation es transferts de charges	-1 membre élu communautaire -1 suppléant élu	Jérôme Ricordel	Laetitia Barreau
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	-1 titulaire	Jérôme Ricordel	

Vote à l'unanimité.

6- Désignation des délégués aux associations et organismes:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré de retenir les membres énoncés ci-dessous afin de représenter la commune dans ces différentes structures, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision,

Organismes	Nombre de délégués	Titulaires	Suppléants
Maison du Tourisme	-3 titulaires	Jérôme Ricordel, Didier Martin Catherine Lailé	
Mission Locale	-2 titulaires -1 suppléant	Didier Mouraud Clarisse Ollivier	Geneviève Menoret
Délégué en charge des questions de la Défense	-1 titulaire -1 suppléant	Emmanuel Raoult	Florian Boyère
Délégué de POLLENIZE (ex FDGDON)	-1 titulaire	Jérôme Ricordel	
Représentant de l'AIRE	-1 titulaire -1 suppléant	Jérôme Ricordel	Geneviève Menoret
Représentant au SCOT	-1 titulaire	Régis De Barmon	
COPAS	-1 titulaire	Solène Migliorati	

Délégué au conseil d'école de la Madeleine	-1 titulaire -1 suppléant	Solène Migliorati	Karen Pitré
EHPAD des 3 Rivières, selon le décret 91.1415 du 31/12/1991 relatif au conseil d'administration	-1 titulaire -1 suppléant	Laetitia Barreau	Florian Boyère

Vote à l'unanimité.

7-Détermination du nombre de membres au CCAS:

Rapporteur Jérôme Ricordel

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de fixer à 6 le nombre des membres du conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS présidé par le Maire ; ce qui porte l'effectif du Conseil d'Administration à 13 personnes, et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

8- Renouvellement des membres du CCAS:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner les élus membres du CCAS, suivants : Solène Migliorati, Clarisse Ollivier, Karen Pitré, Frédérique Tressel, Geneviève Menoret, Aurélie De Cassagnac, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

9- Renouvellement des membres du SPIC Photovoltaïque:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner comme délégués au sein du conseil d'exploitation de la régie « production d'énergie photovoltaïque » les personnes suivantes : Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Florian Boyère, Didier Mouraud, Emmanuel Raoult ; Et donne mandat à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

10-Commission Intercommunale des Impôts Directs:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de proposer 2 noms : M. Jérôme Ricordel et M. Mouraud Didier

Vote à l'unanimité.

11-Autorisation permanente de poursuite au receveur municipal:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une autorisation permanente des poursuites au receveur municipal par intérim, M. Charles Derville sur l'ensemble des budgets de la commune, Et transmet la présente délibération à M. le Sous-Préfet, à M. Le Receveur municipal.

Vote à l'unanimité

12- Tableau des effectifs : Avancement de grade:

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'ouvrir au tableau des effectifs, le poste suivant : ATSEM principal de 1^{ère} classe à compter du 12/06/2020 à temps non complet, le poste Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 21/09/2020 à temps non complet, le poste Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à compter du 16/08/2020 ; De supprimer à l'issue de la nomination, le poste actuellement pourvu, à savoir : ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet, Adjoint technique à temps non complet, et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

13- Informations et Questions diverses:

Informations :

La Poste :

Réouverture de la poste de juin à aout 2020, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Arrêté de sécheresse :

Arrêté pris par M. le Préfet pour la Loire-Atlantique.

Tourisme :

-Beaucoup de fréquentation ce week-end sur les lieux touristiques de la commune et beaucoup d'incivilité. M. Le Maire a ramassé plus de 500 cannettes et verres sur l'espace de l'Étang Aumée, aidé d'une jeune habitante. Mme Clarisse Ollivier indique qu'elle a rencontré un groupe de jeunes fégréacais qui lui ont dit que les conteneurs étaient peu volumineux et des jeunes sautaient de la Digue.

M. le Maire répond que les conteneurs étaient presque vides mais peut-être faut-il regarder s'il n'y a pas de nécessité de signalétique ou autres... Pour la digue, un arrêté d'interdiction de saut et de baignade a été pris.

SPL LA Roche :

Compte tenu de la crise sanitaire, une majorité des camps ne pourra se faire durant l'été. Il y aura des propositions pour les familles mais avec un accueil uniquement sur le site de la Roche à Plessé. Cette réorganisation aura des incidences sur le plan comptable de la SPL.

Questions diverses :

Mme Aurélie De Cassagnac demande des précisions sur le Compte-rendu du conseil et le procès-verbal du conseil.

M. le Maire répond qu'il y aura un Compte-rendu succinct du conseil municipal puisque celui-ci doit être affiché dans les 8 jours, et un procès-verbal du conseil municipal relatant les points à l'ordre du jour et le débat des conseillers.

Mme Aurélie De Cassagnac expose à M. Le Maire qu'elle a été surprise de constater sur le Facebook de la commune que la délégation des Adjointes était déjà indiquée alors même que cela était vu ce soir.

M. Le Maire répond que sur le principe, en effet cela est un peu maladroit mais qu'il n'y avait pas une volonté de mal faire. Il y avait juste une envie de communiquer auprès des habitants au plus tôt.

Les adjoints et moi-même avons également vu l'ensemble des équipes municipales semaine dernière afin de présenter les missions de chacun.

M. Stéphane Poulain demande à quel moment le planning de la salle des sports, sera fait car généralement il était établi au mois de juin.

M. le Maire indique que de toute façon, la salle des sports ne sera pas réouverte car le sport collectif est toujours impossible compte tenu de la crise sanitaire. Mais il est vrai qu'une réunion devra s'organiser au plus tôt.

Le Maire clôt le conseil à 21h22
Le Maire / Jérôme Ricordel



